

## Quelques réflexions personnelles sur la nécessité d'ouvrir une prison pour mineurs à Palézieux (VD)

La prison se fera. Elle sera inter-cantonale, et répondra aux normes de la nouvelle loi des mineurs, qui prévoit un internement possible pour un mineur délinquant allant jusqu'à cinq de détention.

Elle sera grande, avec une quarantaine de places prévues. Elle répondra aux besoins des enquêtes en cours (emprisonnement préventif) comme à l'exécution des peines prononcées par les tribunaux des mineurs. Sur un plan plus symbolique, elle devrait répondre à un sentiment d'insécurité des citoyens, largement influencé par des médias assoiffés d'histoires de mineurs en difficulté, voire en grande difficulté.

En attendant l'ouverture de cette prison pimpante neuve, une section pour « mineurs très difficiles à gérer » a été mise sur pied dans le cadre de la prison pour adultes de Bochuz, dans la plaine de l'Orbe. Elle compte huit places, mais pourrait encore accueillir trois autres jeunes détenus en cas de nécessité. Bien que située dans le même établissement, cette section est différenciée du secteur des prisonniers adultes, ce qui est une excellente décision.

Les questions que je me pose sont les suivantes :

- En tant qu'éducateur spécialisé auprès d'adolescents, je fréquente les juges des mineurs du canton de Vaud depuis une bonne trentaine d'années, dont un est d'ailleurs un de mes amis. Sur le sujet de la soi-disant augmentation des délits graves, aucun ne signale d'augmentation significative. Dans les années 70 – 80, les effractions étaient même plus graves, notamment en ce qui concerne les vols de voitures et les vols avec effractions (villas, kiosques, garages, etc...). La violence physique n'avait rien à envier à celle d'aujourd'hui. Bref, les magistrats ne voient pas de nécessité à mettre des moyens supplémentaires que ceux utilisés jusqu'ici. Le Centre communal pour Adolescents de Valmont, initié en 1971 par la ville de Lausanne, réponds aux besoins des juges. Cette structure gérée par une équipe d'éducateurs spécialisés permet dans le 98% des cas déférés par la justice de gérer ces mineur(es) « à problèmes ».
- Les jeunes d'aujourd'hui souffrent d'une image largement empruntées aux jeunes des banlieues françaises. Certes influencés par les médias français, une partie de nos ados s'expriment en Verlan, et confondent l'accent marseillais avec l'accent vaudois ! Les inconditionnels d'un Rap agressif dénonçant de manière non nuancée les injustices de la société française sont pris comme tel, sans discernement par certains jeunes. Les tenues vestimentaires, notamment celles à capuches rabaisées, rappellent sans détour les « clips » vidéos diffusés en boucle sur M6, Facebook ou You Tube. Tout cela peu paraître bien inquiétant, mais de fait, les statistiques ne bougent pas, les jeunes ne sont ni mieux ni pire qu'avant.

« Notre monde a atteint un stade critique. Les enfants n'écoutent plus leurs parents. La fin du monde ne doit pas être loin. » Prêtre égyptien, **2000 ans avant J-C.**

Les professionnels que je côtoie quotidiennement résumeraient la situation actuelle ainsi : les jeunes ne sont pas plus difficiles qu'avant, mais plus pénibles. En effet, la génération présente se montre extrêmement exigeante et l'émergence des enfants-roi n'est pas qu'une simple vue de l'esprit. La jeunesse est friande de consommation. Des parents à condition modeste empruntent des sommes colossales pour habiller leurs enfants selon les derniers standards. Une sorte de frénésie des biens de consommations envahit le mode de vie des

adolescents, les rendant souvent mécontents de tout. Les conditions de vie socio-éducatives des jeunes se sont elles largement dégradées ces dernières années, montrant une fracture nette entre ceux qui ont la chance de suivre des études ou d'entreprendre un apprentissage et ceux qui suivent les mesures de transitions mises en place par l'Etat. La moyenne suisse des apprentis de première année est aujourd'hui de 18 ans et 3 mois. Cet exemple montre un vide évident entre la fin de la scolarité et l'entrée dans la vie professionnelle. Une partie de la jeunesse se sent discriminée et ne voit pas son avenir. Un nombre considérable de lettres de demandes de stages ou d'apprentissages ne reçoivent même pas de réponses ! Certaines mesures, comme les semestres de motivations, nécessitent une inscription au chômage... C'est un vrai problème, mais d'abord **civil**. Pour démontrer ce fait significatif, le SPJ a quasiment doublé le nombre de ses dossiers depuis 2004. Dans ce cas-là, il y a un véritable besoin de soutien et de moyens supplémentaires. De nombreuses structures socio-éducatives dans différents domaines ont vu le jour récemment à cet effet.

- Pour en revenir au sujet principal, et c'est ma question première, pourquoi construire une prison pour mineurs, alors que l'on sait que les huit places pour adolescents de Bochuz ne sont quasiment jamais repourvues ? Si je comprends et reconnais sans discussion que quelques mineurs romands sont ingérables à Valmont et que ces derniers nécessitent des moyens supplémentaires, cela ne justifie pas les millions placés dans un centre qui pourrait se retrouver plus ou moins vide, avec même un risque de dérive possible, qui obligerait les juges « à placer pour remplir ». Un établissement pénitentiaire à sa logique financière, il doit « tourner » !
  
- Les problèmes liés à notre société civile sont très nombreux pour les jeunes. La précarité augmente, le chômage des jeunes n'est plus qu'un racontar du café de Commerce. 3500 à 4000 jeunes n'ont pas de solutions professionnelles à la fin de leur scolarité dans notre canton. La transition difficile de l'après-école à un coût humain important. Une partie de ces jeunes souffrent de troubles psychiques et psychosomatiques, souvent de troubles du comportement et de la personnalité. Les spécialistes des addictions rappellent l'importance des facteurs de protection des mineurs, notamment celui de l'équilibre scolaire et professionnel. Il demeure le facteur-clé de la socialisation, de l'intégration. En comparaison des besoins nécessaires à redonner à de nombreux jeunes un sentiment de sécurité via leur avenir professionnel, ne serait-ce pas dans ce domaine précis qu'il faudrait investir les millions de Palézieux ? L'urgence consiste à occuper de manière valorisante les jeunes qui quittent l'école, pour leur éviter les avatars de la délinquance. Pas l'inverse...

Ces propos n'engagent que son auteur, et mériteraient encore d'être développés

Serge Bregnard  
Educateur spéc.